

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

# LA SEMAINE

REVUE RELIGIEUSE, PEDAGOGIQUE, LITTERAIRE ET SCIENTIFIQUE.

Rédacteurs : C. J. L.-LAFRANCE, NORBERT THIBAUT et JOS. LÉTOURNEAU.

Vol. I.

SAMEDI, 6 FÉVRIER, 1864.

No. 6.

Pour faire cesser les bruits qu'on a répandus en certains endroits, nous croyons devoir déclarer formellement que les Rédacteurs de "La Semaine" sont seuls responsables des articles qui paraissent dans ce journal.

La Rédaction.

## VINGT-UNIÈME CONFÉRENCE

DE

### L'Association des Instituteurs

EN RAPPORT AVEC

### L'ÉCOLE NORMALE LAVAL.

Samedi dernier, environ trente instituteurs étaient réunis, sous la présidence de M. Candide Dufresne, dans la salle ordinaire des séances de cette association.

A part les instituteurs, membres de l'association, on remarquait le Rév. M. J. Langevin, Principal; M. l'abbé Vézina, maître d'étude; F. E. Juneau, écr., inspecteur d'écoles, et MM. les Elèves-Maîtres de l'École Normale.

Le procès-verbal de la dernière assemblée ayant été lu et adopté, M. Norbert Thibaut fit l'histoire de l'établissement des écoles normales en Europe et en Amérique. De cet essai nous extrayons ce qui suit :

"Les écoles normales datent du commencement du 18<sup>e</sup> siècle. La première fut fondée par Franke, à Halle, ville des Etats prussiens. L'établissement de cette école fut suivi de celui de plusieurs autres du même genre. On en compte maintenant en Allemagne plus de 125, en y comprenant celles de la Prusse,—cette terre classique des casernes et des écoles : des écoles qui civilisent les peuples et des casernes qui les défendent." (Victor Cousin.)

Par une singulière coïncidence, c'est dans la ville même où le Vénérable abbé de La-salle avait fondé, en 1681, les écoles chrétiennes, c'est à Reims, que fut ouverte, en 1794, la première école normale que la France ait eue. C'est aussi un fait digne de remarque, que cette école normale était destinée, non à

former des instituteurs ordinaires, mais des professeurs pour les hautes maisons d'éducation, comme les séminaires, les collèges, etc.

Mais Napoléon devina bientôt toute l'importance d'institutions propres à former de bons instituteurs; il les comprit dans son vaste plan d'éducation, et, en 1810, une école normale d'instituteurs fut fondée à Strasbourg. Elle était calquée sur celles de l'Allemagne. Aujourd'hui, il y a en France une école normale par département, soit 86 écoles normales.

La Hollande, la Suède et le Danemark ont aussi de semblables institutions.

L'introduction des écoles normales en Angleterre date de 1805. On en compte maintenant plus de 40 dans les Iles Britanniques.

La Russie même, qui était encore barbare à l'époque où Corneille et Racine écrivaient leurs chefs-d'œuvre, la Russie, disons-nous, fait chaque jour de louables efforts pour se procurer de bons instituteurs.

Les Etats-Unis n'ont songé à ouvrir des écoles normales que longtemps après l'Allemagne, la France et même l'Angleterre, leur ancienne mère-patrie. Voici les dates de fondation des principales écoles normales des Etats-Unis : Lexington, 1839 ; New-York, 1845 ; Connecticut, 1850 ; Michigan, 1853 ; Rhode-Island, 1854 ; New Jersey, 1855 ; Kentucky, 1856 ; Illinois, 1857.

Depuis cette époque, il a dû s'en établir plusieurs autres aux Etats Unis, mais les documents nous font défaut.

Une école normale protestante, pour les deux sexes, fut établie à Toronto le 1<sup>er</sup> juillet 1847, grâce aux efforts du Dr. Ryerson, surintendant de l'éducation pour le Haut Canada.

En 1848, une école normale fut établie dans le Nouveau-Brunswick, et une autre, quelques années après, dans l'île du Prince-Édouard.

En vertu de l'acte 6 Guillaume IV, chapitre 12, une école normale fut ouverte à Montréal en 1836; mais elle ne fonctionna pas longtemps. Plusieurs causes contribuèrent à son insuccès, entre autres, celle-ci : des troubles politiques s'élevèrent en 1837; la constitution fut suspendue et l'école normale dut être fermée.

Vingt ans plus tard, trois écoles nor-

males furent établies dans le Bas-Canada : deux à Montréal, l'école normale Jacques Cartier et l'école normale McGill, et une à Québec, l'école normale Laval. Les deux premières furent inaugurées le 2 mars 1857, et la troisième, le 15 mai de la même année. L'école normale McGill est protestante et reçoit des garçons et des filles ; les deux autres sont catholiques, et l'une d'elles, l'école normale Laval, a deux départements, un pour les Elèves-Maitres et l'autre pour les Elèves Maîtresses. Celui des Elèves-Maîtresses fut ouvert le 15 sept. 1857. Il est annexé au couvent des Ursulines de Québec, mais l'instruction y est donnée principalement par les professeurs ordinaires de l'école normale.

Ainsi, en comparant la population de notre pays avec celle des pays étrangers, on trouve qu'il n'y a que l'Allemagne et la Prusse qui comptent plus d'écoles normales que le Bas-Canada. C'est un fait, a dit M. Thibault, en terminant, c'est un fait qui doit nous réjouir et nous porter à être reconnaissants envers celui de nos compatriotes qui a le plus travaillé en faveur de l'établissement de nos écoles normales : l'hon. P. J. O. Chauveau, surintendant de l'instruction publique."

M. Andrew Doyle, professeur de langue anglaise à l'école normale Laval, fit ensuite une lecture sur la *grammaire anglaise*. Il passa en revue le nom, l'article, l'adjectif et le pronom, et s'attacha surtout à démontrer combien les grammairiens anglais diffèrent entre eux sur la manière de définir et de classer ces quatre parties du discours.

Bien que la majeure partie de ceux qui composaient l'assemblée ne fût pas très familière avec la langue anglaise, M. Doyle sut néanmoins, par de nombreux exemples à l'appui de ses allégations, intéresser vivement ses auditeurs. Nous espérons pouvoir donner à nos lecteurs, dans le prochain numéro de *La Semaine*, une analyse complète de cette importante lecture.

Avant la discussion des questions relatives à l'enseignement de la calligraphie, M. le Président invita les Membres qui avaient quelques remarques générales à faire sur le sujet, à en faire part immédiatement à l'assemblée. M. le Secrétaire, J. B. Cloutier, se leva alors et s'exprima à peu près comme suit :

*M. le Principal, M. le Président et Messieurs,*

" Parmi les quelques questions que nous avons à discuter aujourd'hui, il en est une d'une importance plus grande que celle des autres, et de l'intelligence de laquelle dépend le succès dans l'enseignement de la calligraphie ; voici cette question : " Que doit

faire l'Instituteur pendant le temps consacré à l'écriture ? "

Les opinions peuvent être très-partagées sur la manière d'y répondre ; mais j'espère que cette discussion aura l'heureux résultat d'amener d'excellentes résolutions, dont l'effet sera de mettre de l'uniformité dans la distribution du temps de l'instituteur pendant celui qu'il consacre à l'écriture.

Tous les moments d'une classe sont bien précieux pour le maître, s'il veut obtenir des résultats satisfaisants pour ses élèves, pour leurs parents et pour lui-même ; mais, de toutes les branches qu'il est appelé à enseigner, il n'en est aucune qui demande autant d'énergie, d'activité et de tact, que la calligraphie. Les difficultés qu'elle présente sont très nombreuses, très-multipliées. En effet, Messieurs, tous tant que nous sommes, nous connaissons combien il est difficile de rendre les enfants attentifs pendant qu'ils écrivent, et de leur faire observer les principes que nous leur donnons ; personne n'ignore non plus cette tendance qu'ont généralement les élèves, d'écrire trop vite et sans même faire attention à leurs exemples. Et ce défaut ne se rencontre pas seulement chez les plus petits, mais il existe principalement chez les plus grands et les plus avancés. Aussitôt que la plupart de ces derniers ont acquis une écriture courante un peu passable, ils croient qu'ils en ont assez et qu'il n'est plus besoin pour eux d'améliorer leur main ; aussi écrivent-ils leurs cahiers avec dégoût, par routine et sans y attacher la moindre importance. Voilà ce qui explique pourquoi, dans une école où la surveillance n'est pas très-active, la fin des cahiers est moins bonne que le commencement, et les premières lignes de chaque page, mieux écrites que les dernières. Mais, les défauts que je viens de signaler, peuvent-ils être facilement corrigés ? Et peut-on blâmer l'Instituteur, s'il ne fait pas tout en son pouvoir pour y parvenir ? Assurément, oui ! Car il a à sa disposition un grand nombre de moyens. Ceux qu'on emploie généralement pour exciter l'émulation chez les enfants, peuvent aussi bien réussir dans ce cas-ci que dans tous les autres, tels que la comparaison des cahiers, l'inscription au tableau d'honneur, les bons points, les récompenses, et même un prix décerné par l'Inspecteur, dans sa visite, à celui qui s'est le plus appliqué et qui a le mieux réussi. On peut encore employer avec avantage les conseils et les exhortations, tâcher de faire sentir aux enfants toute l'importance d'une bonne écriture, et les nombreux avantages qu'ils pourront en retirer plus tard quand ils voudront se placer. Enfin, si tous ces moyens ne produisent pas le résultat que l'on a en vue, il faudra alors recourir aux

punitions corporelles, *au grand moyen*. C'est ce dernier qui est presque le seul employé dans les écoles anglaises, et l'on s'en trouve très-bien. Cependant, je ne conseillerais pas de s'en servir avant d'avoir essayé tous les autres. Il faut bien se persuader aussi que tous les enfants n'ont pas la même aptitude pour l'écriture, et qu'il en est dont les dispositions naturelles sont très-heureuses, et d'autres auxquels la nature a refusé ses dons. Ainsi, les progrès seront plus lents et plus difficiles chez les derniers que chez les premiers ; et, dans tous les cas, il faut savoir faire la part des circonstances.

Maintenant, messieurs, que nous avons vu l'importance de bien employer le temps consacré à l'écriture, et les moyens à prendre pour vaincre les nombreuses difficultés que l'on rencontre dans l'enseignement de cette branche, examinons rapidement les procédés qu'il faut suivre pour y réussir.

L'ordre le plus parfait est nécessaire au fonctionnement général d'une école bien tenue ; mais il doit présider plus spécialement à l'enseignement de la calligraphie : c'est pourquoi chaque chose doit se faire en un temps marqué. Il serait avantageux, même indispensable, d'avoir dans chaque école une armoire pour y mettre les cahiers. Dans les écoles qui en sont privées, le maître devrait insister auprès des commissaires pour en faire faire une.

L'heure de la leçon arrivée, le maître doit donner aux enfants au moins cinq minutes pour s'y préparer. Il doit faire distribuer les cahiers par quelques moniteurs nommés à cette fin ; puis il devra donner un premier signal pour avertir les élèves de cesser tout autre travail et se tenir prêts pour cette nouvelle occupation ; cinq minutes après, il donne un second signal et tous les enfants doivent commencer et ne pas perdre un seul instant jusqu'à la fin de la leçon. Le maître, de son côté, doit exercer une surveillance des plus vigilantes pendant tout ce temps, et s'assurer que chacun fait son devoir. Mais cette surveillance doit être à la fois générale et individuelle, c'est-à-dire qu'il doit avoir l'œil sur toute la classe tandis qu'il observe chaque élève en particulier. Il doit aussi leur faire mettre leur papier bien droit devant eux — leur faire tenir leur plume comme elle doit être tenue, ce qui n'est pas toujours très-facile, car il y a beaucoup d'enfants qui se trouvent à la gêne dans la position que le maître leur fait garder pendant qu'ils écrivent, et qui profitent des moments où il dirige son attention d'un autre côté, pour se mettre à leur aise au détriment de leurs cahiers. — Il est bon aussi de voir s'ils commencent et finissent leurs lettres comme il le faut ; scu-

vent le maître devra tracer lui-même ces mêmes lettres sur le tableau noir ; c'est encore aussi par ce moyen-là qu'on apprend aux enfants à faire les liaisons convenables.

Les progrès en calligraphie peuvent aussi dépendre des circonstances où se trouve l'instituteur, de la qualité du matériel de l'école, du nombre des élèves et de la difficulté de se procurer des cahiers convenables. Il y a des écoles où les tables sont disposées de telle sorte, qu'il est impossible à l'instituteur de surveiller tous ses élèves pendant qu'ils écrivent. Dans un cas semblable, il devra examiner les cahiers l'un après l'autre, à la suite de la leçon, et faire à chaque élève, en particulier, les remarques qu'il jugera à propos.

On a prétendu, a dit encore M. Cloutier, que le maître pouvait très bien surveiller une classe d'écriture et faire en même temps une classe de lecture, de grammaire, d'arithmétique, etc. Mais on se souvient du proverbe : "qui trop embrasse, mal étroit," et c'est assurément ici qu'il a son application dans toute la force du terme.

L'idée de faire marcher plusieurs classes à la fois est très-louable ; c'est même la méthode dont tout instituteur intelligent doit se servir, s'il veut avoir du succès dans l'enseignement ; mais elle est impraticable en calligraphie, surtout si l'on tient à faire faire bien les choses. Comment, en effet, l'instituteur saura-t-il si ses élèves mettent en pratique les préceptes qu'il leur a donnés, quand toute son attention sera dirigée d'un autre côté ? La chose me paraît complètement impossible."

Un vif et intéressant débat, auquel prirent part M. le Principal, M. le Président, M. Lafrance, M. Cloutier, M. N. Lacasse, M. Tardif et quelques autres, — s'éleva alors sur le sujet de discussion, et occupa l'assemblée jusqu'à quatre heures et demie de l'après-midi. L'espace nous manque pour en donner une analyse un peu étendue ; nous en rendrons compte prochainement dans un article qui aura pour titre : *Résumé historique des travaux de l'Association des Instituteurs en rapport avec l'Ecole Normale Laval, depuis son établissement jusqu'à 1864.*

#### Réponses aux programmes de Pédagogie et d'Agriculture, par le Rév. M. J. Langevin, Ptre.

La 2<sup>e</sup> édition de cet ouvrage vient de paraître et est maintenant en vente. Prix : 25 centins.

Cette brochure, qui contient 50 pages, renferme les réponses à toutes les questions qui peuvent être posées par les membres d'un bureau d'examineurs, sur la Pédagogie et

l'Agriculture, à ceux qui désirent être admis à enseigner dans les écoles élémentaires, modèles ou académiques.

Ces réponses sont claires, précises et courtes, et le tout est arrangé avec une méthode qui fait le plus grand honneur à l'auteur.

Le Conseil de l'Instruction publique a cru devoir donner son approbation à cet ouvrage. C'est le premier qui soit imprimé avec la haute sanction du Conseil de l'Instruction Publique.

On ne peut trop féliciter M. Langevin sur le zèle infatigable qu'il déploie pour tout ce qui regarde l'éducation et les intérêts des Instituteurs.

Nul doute que cette édition, comme la première, sera bientôt épuisée, car ce volume est indispensable dans la bibliothèque de tous ceux qui se livrent à l'enseignement.

Cet important ouvrage sort des ateliers de M. C. Darveau ; c'est assez dire que la partie typographique est irréprochable.

Dans l'intérêt des Instituteurs, nous croyons devoir donner quelques extraits de cette brochure, et nous nous proposons d'y puiser souvent.

1. Qu'est-ce que la Pédagogie ?

La Pédagogie est l'art de conduire, d'élever et d'instruire l'enfance et la jeunesse. Elle comprend la *direction* d'une classe, l'*éducation* et l'*instruction*, et renferme une partie *théorique* et une partie *pratique*.

3. Quels sont les fondements et les principes de cette science ?

Les principes de la Pédagogie sont fondés sur la connaissance de la nature des enfants et sur l'expérience des meilleurs maîtres.

4. Qu'est-ce que l'éducation ?

L'éducation est l'art d'exercer, de développer et de fortifier les facultés du corps, de l'esprit ; et du cœur des enfants.

5. Qu'est-ce que l'instruction ?

L'instruction est l'art d'orner de connaissances l'esprit des enfants, par le moyen de l'enseignement.

10. Quels sont les moyens de développer l'intelligence des enfants ?

Pour développer l'intelligence des enfants, il faut les accoutumer à bien observer et à rendre raison de ce qu'ils apprennent.

14. Quel doit être le but de l'enseignement ?

Le but de l'enseignement doit être de donner aux enfants des connaissances utiles et pratiques, en même temps que d'exercer et de développer leur intelligence.

15. Faites voir l'utilité qu'il y a pour l'instituteur d'avoir un plan d'études pour son école.

Il est nécessaire pour l'instituteur d'avoir

un plan d'études, afin qu'il consacre à chaque matière un temps convenable, que les exercices soient mieux variés, qu'il se perde moins de temps en passant de l'un à l'autre, enfin que les enfants se préparent mieux pour leurs classes.

13. Quelles qualités doit posséder ce plan ?

Le plan d'études adopté par un instituteur pour son école ne doit pas être trop compliqué, doit accorder à chaque matière le temps que requiert sa nature et son importance, et être proportionné au nombre d'années que les enfants passent à l'école.

---

### La Revue Canadienne.

Grâce à la bienveillance d'un ami, nous avons eu le plaisir de faire la lecture de cette nouvelle publication.

Cette revue, écrite avec soin et talent, promet de rivaliser avec les meilleures revues européennes.

Nous espérons que le public encouragera cette œuvre nationale, et que de nombreux souscripteurs permettront à M.M. les Rédacteurs de poursuivre, avec un plein succès, l'entreprise patriotique dont ils viennent de jeter les bases.

Pour notre part, nous sommes heureux de souhaiter la plus sincère bienvenue aux hommes qui font de si louables efforts pour encourager la littérature canadienne et répandre parmi la population le goût de la lecture et de l'étude.

La partie typographique-cœuvre de M. Sénécal—est parfaite et du meilleur goût.

---

### Division militaire de Québec.

Nous extrayons ce qui suit, d'un excellent article publié sous ce titre dans le *Courrier du Canada* de lundi dernier :

“ Toute compagnie qui n'aura pas présenté sur le terrain de parade un effectif de 43 caporaux et soldats, perd, par là même, le droit à la prime. Cette condition spéciale, mais bien trop exigeante, avait, sans doute, pour but d'engager les officiers commandants de chaque compagnie de faire tous leurs efforts pour mettre leur compagnie le plus au complet possible.

“ Si nous sommes bien informé, sur les 22 compagnies passées en revue, il n'y en a que six qui aient rempli cette condition : quatre compagnies de carabiniers, une troupe de cavalerie et la batterie de campagne du Major Lamontagne.

“ La compagnie qui paraît avoir fait preuve de plus d'habileté, dans tous les exercices exécutés devant le col. Ingall, est la compa-

gnie des élèves de l'École Normale-Laval. Malheureusement cette compagnie, qui devait être la première sur la liste, n'a pas rempli la condition citée plus haut. Son effectif n'est que de 32 caporaux et soldats.

« Mais nous ne croyons pas que cette condition soit applicable à la compagnie de l'École-Normale. L'effectif de cette compagnie doit nécessairement varier avec le nombre des élèves et, si nous ne nous trompons pas, elle a été organisée à cette condition. Sous ces circonstances, nous croyons qu'il serait injuste de lui enlever le droit de concourir.

« D'ailleurs, toutes les raisons du monde doivent engager les autorités à encourager les volontaires de l'École-Normale. Ces jeunes gens sont destinés à aller enseigner dans les campagnes en qualité d'instituteurs.

« Mis parfaitement au fait des exercices militaires pendant leurs études à l'École-Normale, ils pourront, plus tard, rendre de grands services en initiant leurs élèves aux premiers éléments du métier des armes.

« Le succès de la compagnie de l'École-Normale, qui est d'autant plus grand que la plupart sont de nouveaux élèves de l'année, nous donne occasion de faire une remarque.

« Les élèves de l'École-Normale ont été dirigés dans leurs exercices militaires par un instructeur canadien-français, le Major de-Brigade Suzor. Nous ne croyons pas nous tromper en disant que c'est à ce fait qu'ils doivent leur supériorité.

« Il ne dépendra que du gouvernement de mettre les autres compagnies canadiennes-françaises au niveau de celle de l'École Normale. Qu'on leur donne des sergents-instructeurs canadiens-français.

« L'inspection qui vient d'avoir lieu a prouvé que les volontaires ne manquent ni de zèle ni de bonne volonté.

« Mais les volontaires ont trop de sacrifices à faire ; le gouvernement devrait un peu plus les encourager, de son côté. »

## LE NEVEU DE LA FRUITIÈRE.

Comment, malheureux ! — répétait à son fils le père Lazare, cuisinier à Versailles, — tu auras six ans à Noël, et tu ne possèdes pas encore le moindre talent d'agrément : tu ne sais ni tourner la broche, ni écumer le pot !

Et il faut avouer que le père Lazare avait quelque raison dans ses réprimandes, car, au moment où se passe cette scène, en 176... il venait de surprendre son héritier présomptif en flagrant délit d'espèglerie et de paresse, s'escriant, armé d'une brochette en guise de fleuret, contre le mur enfumé de la cuisine,

sans souci d'une volaille qui attendait piteusement sur la table le moment d'être empalée, et de la marmite paternelle qui jetait en murmurant des cascades d'écume dans les cendres.

— Allons, pardonnez-lui et embrassez-le, ce pauvre enfant : il ne le fera plus, — disait une paysanne, jeune encore, fruitière à Montreuil, et sœur de l'irritable cuisinier. — Marthe (c'était son nom) était venue à Versailles sous prétexte de consulter son frère sur je ne sais quel procès, mais en effet pour apporter des baisers et des pêches à son neveu dont elle était folle. Tout dans le caractère et l'extérieur de cet enfant pouvait justifier cette affection extraordinaire ; car il était espègle et turbulent, mais bon et sensible ; et gentil, gentil !... qu'on se tenait à quatre en le voyant pour ne pas manger de caresses ses petites joues plus fraîches et plus vermeilles que les pêches de sa tante. Mais le père Lazare grondait toujours. — Six ans ! — répétait-il, — et ne pas savoir écumer le pot ! Je ne pourrai jamais rien faire de cet enfant-là.

Le père Lazare, voyez-vous, était un de ces cuisiniers renforcés et fanatiques, qui regardent leur métier comme le premier de tous, comme un art, comme un culte, dont la main est posée fièrement sur un couteau de cuisine comme celle d'un pacha sur son yatagan ; qui dépouillent une oie avec l'air solennel d'un hiérophante consultant les entrailles sacrées, battent une omelette avec la majesté de Xerxès fouettant la mer ; qui blanchissent sous l'inamovible bonnet de coton, et tiendraient volontiers, en mourant, la queue d'une poêle, comme les Indiens dévots tiennent, dit-on, la queue d'une vache.

Il n'y a plus de ces hommes-là.

Quant à Marthe la fruitière, c'était une bonne et simple créature, si bonne qu'elle en était... non pas bête, comme on le dit ordinairement, mais au contraire, spirituelle. Oui, elle trouvait par fois dans son cœur des façons de parler touchantes.

— Frère, — dit-elle, émue et pleurant presque de voir pleurer son petit Lazare, — vous savez ce grand bahut que vous trouviez si commode pour serrer la vaisselle, et que j'ai refusé de vous vendre ? je vous le céderai maintenant si vous le voulez.

— J'en donne encore dix livres, comme avant.

— Frère, j'en veux davantage.

— Allons, dix livres dix sous, et n'en parlons plus.

— Oh ! j'exige plus encore. C'est un trésor que je veux !

Le père Lazare regarda sa sœur fixement comme pour voir si elle n'était pas folle.

— Oui, poursuivit-elle, — je veux mon petit Lazare chez moi, et pour moi toute seule.

Dès ce soir, si vous y consentez, le bahut est à vous, et j'emmené le petit à Montreuil.

Le frère de Marthe fit bien quelque difficulté, car au fond il était bon homme et bon père ; mais l'enfant en litige lui faisait faire, suivant son expression, tant de *mauvais sang* et de mauvaises sauces... les instances de Marthe étaient si vives... et, d'un autre côté, le bahut en question était si commode pour serrer la vaisselle !... enfin il céda.

—Viens, mon enfant ; viens, disait Marthe, en entraînant le petit Lazare vers sa carriole, tu seras mieux chez moi, au milieu de mes pommes d'api que tu manges avec tant de plaisir, que dans la société des oies rôties de ton père. Pauvre enfant ! tu aurais péri dans cette fumée... Vois plutôt, —ajouta-t-elle avec une naïve épouvante, —mon bouquet de violettes, si frais tout à l'heure, est déjà fané ! Oh ! viens et marchons vite : si ton père allait se dédire et te *revouloir* !

Et elle entraînait sa proie si vite que les passants l'eussent prise à coup sûr, sans sa mise décente et l'allure libre et gaie de son jeune compagnon, pour une bohémienne voleuse d'enfants.

Le premier soin que prit la tante, après avoir installé son neveu chez elle, fut de lui apprendre elle-même à lire, ce dont le père Lazare ne se fût jamais avisé ; car, totalement dépourvu d'instruction, le brave homme n'en connaissait pas le prix, et on l'eût bien étonné, je vous jure, en lui apprenant qu'une des plumes qu'il arrachait avec tant d'insouciance à l'aile de ses oies, pouvait, tombée entre des doigts habiles, bouleverser le monde. Le petit Lazare apprit vite, et avec tant d'ardeur, que l'institutrice était souvent obligée de fermer le livre la première, et de lui dire : "Assez, mon ange, assez pour aujourd'hui ; maintenant, va jouer, sois bien sage, et "amuse-toi bien." Et l'enfant d'obéir et de chevaucher à grand bruit dans la maison et devant la porte, un bâton entre les jambes. Quelquefois l'innocente monture semblait prendre le mors aux dents. —Mon Dieu, mon Dieu ! il va tomber, —s'écriait alors la bonne Marthe qui suivait l'écuyer des yeux ; mais elle lui voyait bientôt dompter, diriger, éperonner son manche à balai avec toute la dextérité et l'aplomb d'une vieille sorcière, et rassurée, lui souriait de sa fenêtre comme une reine du haut de son balcon.

Cet instinct belliqueux ne fit qu'augmenter avec l'âge. Si bien qu'à dix ans, il fut nommé, d'une voix unanime, général en chef par la moitié des bambins de Montreuil qui se disputaient alors, séparés en deux camps, la possession d'un nid de merle. Inutile de dire qu'il justifia cette distinction par des prodiges d'habileté et de valeur. On prétend

qu'il lui arriva même de gagner quatre batailles en un jour, fait inouï dans les annales militaires. (Napoléon lui-même n'alla jamais jusqu'à trois.) Mais son haut grade et ses victoires ne rendirent pas Lazare plus fier qu'auparavant, et tous les soirs le baiser filial accoutumé n'en claquait pas moins franc sur les joues de la fruitière. Mais, hélas ! la guerre a des chances terribles, et un beau jour le conquérant éprouva une mésaventure qui faillit le dégoûter à jamais de la manie des conquêtes.

Voici le fait : Comme il se baissait pour observer les mouvements de l'ennemi, la main appuyée sur un tronc d'arbre et à peu près dans la posture de Napoléon pointant une batterie à Montmirail, le pantalon du général observateur craqua et se déchira par derrière, où vous savez, laissant pendre et flotter un large bout de la chemise que Marthe avait blanchie et repassée la veille. A cette vue les héros de Montreuil pouffèrent de rire, aussi fort que l'eussent pu faire les dieux d'Homère, grands rieurs, comme l'on sait. L'armée se mutina, le général eut beau crier comme Henri IV dont il avait lu l'histoire : "Soldats, ralliez-vous à mon panache blanc !" on lui répondit qu'un panache ne se mettait pas là, et qu'on ne pouvait, sans faire injure aux couleurs françaises, les arborer sur une pareille brèche ; si bien que le pauvre général brisa sur le dos d'un mutin son bâton de commandement, et rentra dans ses foyers, triste et penaud comme les Anglais abordant à Douvres après la bataille de Fontenoy... Ce nom me rappelle une circonstance que j'aurais eu tort d'omettre, car elle influa beaucoup sur le caractère et la destinée du héros de cette histoire. Un pauvre vieux soldat qui venait de temps en temps chez Marthe, sa parente éloignée, fumer sa pipe au coin de l'âtre, et se réchauffer le cœur d'un verre de ratafia, n'avait pas manqué d'y raconter longuement, comme quoi lui et le maréchal de Saxe avaient gagné la célèbre bataille. Je vous laisse à penser si ce récit inexact mais chaud, avait dû enflammer l'imagination du jeune auditeur. Depuis lors, endormi ou éveillé, il entendait sans cesse piaffer les chevaux, siffler les balles, et gronder les canons ; et, plus d'une fois, seul dans sa petite chambre, il se fit en pensée acteur dans ce grand drame militaire.

Il eût fallu le voir alors trépigner, bondir et crier :

—Tirez les premiers, messieurs les Anglais ! —Maréchal, notre cavalerie est repoussée ! La colonne ennemie est inébranlable ! —En avant la maison du roi ! Pif ! paf ! Baound ! baound ! Bravo ! le carré anglais est enfoncé ! —A nous la victoire ! vive le roi !

Le pauvre Lazare se croyait pour le moins alors écuyer de Louis XV ou colonel. Une pareille ambition vous fait rire, sans doute ! C'eût été miracle, n'est-ce pas, que le neveu de la fruitière pût s'élever si haut ? Oui, mais souvenez-vous que nous approchons de 1789, époque féconde en miracles, et écoutez :

Lazare, engagé d'abord dans les gardes françaises, malgré les larmes de sa tante qu'il tâchait en partant de consoler par ses caresses, ne tarda pas à devenir sergent ! Puis le siècle marcha, et la fortune de bien des sergents aussi. Enfin, de grade en grade, il devint... devinez.—Colonel ?—Il n'y avait plus de colonels.—Écuyer du roi ? Il n'y avait plus de roi.—Eh bien ! Lazare, le fils du cuisinier, Lazare, le neveu de la fruitière, devint général ; non plus général pour rire, et en casque de papier ; mais général *pour de bon*, avec un chapeau empanaché et un habit brodé d'or ; général en chef, général d'une grande armée française, rien que cela. Et si vous en doutez, ouvrez l'histoire moderne, et vous y lirez avec attendrissement les belles et grandes action du général Hoche. Hoche était le nom de famille de Lazare. Hâtons-nous de dire à sa louange que ses victoires, bien sérieuses cette fois, le laissèrent aussi modeste et aussi bon que ses victoires enfantines à Montreuil. Aussi lorsqu'un jour de revue, il passait au galop devant le front de son armée, il y avait encore à une fenêtre près de là, une bonne vieille femme qui couvait des yeux le beau général, haletante de plaisir et de crainte, et répétant, comme vingt ans auparavant : " Mon Dieu, mon Dieu ! il va tomber ! " Quant au cuisinier grondeur de Versailles, il était là aussi, émerveillé d'avoir donné un héros à la patrie, répétant avec un certain air de suffisance à ceux qui l'en félicitaient :—Vous ne sauriez croire combien j'ai eu de peine à élever cet enfant-là ! Figurez-vous, citoyens, qu'à six ans, il ne savait pas écumer le pot !

HÉGÉSIPPE MOREAU.

### FAITS DIVERS.

**NOMBRE DES DÉCÈS EN 1863.**—Un rapport annuel des mortalités survenues à Montréal, constate qu'entre le 28 décembre 1862 et le 28 décembre 1863, il est mort en cette ville 3,560 personnes, dont 1,838 hommes et 1,722 femmes. Ces personnes appartenaient aux lieux de naissance suivants : Angleterre, 63 ; Irlande, 692 ; Ecosse, 72 ; Canada, 2,701 ; Etats-Unis, 22 ; Hollande, 1 ; Jersey, 1 ; Australie, 1 ; Galles, 1 ; Espagne, 1 ; Italie, 1 ; Allemagne, 3 ; Nouveau-Brunswick, 1.—Elles

appartenaient aux religions suivantes : Catholique, 2,920 ; protestante, 638 ; juive, 2.

—M. Shee, un avocat très distingué du Barreau anglais, vient d'être fait juge de la Cour du Banc de la Reine en Irlande. M. Shee est catholique, et c'est le premier catholique qui soit monté sur le banc judiciaire irlandais depuis que l'Angleterre s'est faite protestante. C'est là certainement un fait important qui mérite d'être noté.—*L'Ordre.*

—Le plus rapide passage entre New-York et Liverpool vient d'être accompli par le *Scotia*, de la ligne Cunard. La moyenne de la vitesse a été 336 milles par jour, et le passage n'a été que de 8 jours 20 heures 39 minutes.

**SÉCURITÉ DES MALLÉS.**—M. G. Mitchell, un Anglais, vient d'inventer un sac impénétrable destiné à porter les malles de l'Océan. En cas de désastre, le sac peut être jeté à la mer et flotter un temps indéfini sans que le contenu soit le moins atteint de l'eau ou même de l'humidité. Le tissu est recouvert d'une couche de caoutchouc.

**LES TROUS QUE LA PETITE VÉROLE PEUT FAIRE DANS UNE POPULATION.**—Pendant les deux derniers mois, un cinquième de la population de Panama est mort de la petite vérole. Les églises et la cathédrale sont fermées. Personne n'ose plus se montrer de crainte d'être vu ou de voir. On se marie chez les magistrats, chez les notaires, et à prix d'argent. La société panamienne enfin est méconnaissable.

**LE MARIAGE EN RUSSIE.**—Lorsqu'un père russe marie sa fille, il prend une verge et lui en donne trois coups... sous le prétexte de lui apprendre que l'autorité paternelle est arrivée à son terme. Puis il remet la verge au futur gendre en lui disant : " à ton tour maintenant." La galanterie russe permet que le futur gendre se contente de dire : " puis-je ne jamais me servir de cette verge ! " En Russie, tout, jusqu'au mariage, se fait avec le knout.

**ÉCHAPPÉ BELLE.**—Une femme de Buenos-Ayres ayant été récemment ensevelie comme morte, et laissée la nuit dans une chapelle jusqu'au moment de l'enterrement, fut retrouvée le lendemain matin errante dans le cimetière et cherchant à en sortir comme elle était sortie de sa bière à la suite d'un réveil léthargique.

—Un phénomène peut-être unique dans l'histoire vient de se produire sur les côtes de Sicile. L'île Ferdinandanda, qui, il y a quelques années, avait complètement disparu sous les eaux, remonte graduellement, et déjà on peut l'apercevoir à quelques pieds seulement au-dessous du niveau de la mer.



## ALMANACH POLITIQUE.

## AMÉRIQUE.

*Canada.*—Le siège du gouvernement va être transféré, l'automne prochain, à Ottawa, la future capitale des deux Canadas.

Un diner politique a été donné, jeudi dernier, à la Salle de Musique de Québec, aux Membres de l'Administration.

Le pont sus endu sur la rivière Niagara, à Queenstown, a été renversé le 30 janvier dernier, par un coup de vent.

*Etats du Nord.*—Le gouvernement de Washington vient d'ordonner une levée de 500,000 hommes, devant servir trois ans ou jusqu'à la fin de la guerre.

M. Seward aurait eu instruction de demander à la France de ne plus reconnaître les Confédérés comme belligérants. La guerre est imminente, dit-on, entre la France et les Etats du Nord.

*Etats du Sud.*—Les Confédérés déploient une activité extraordinaire à Vicksburg. Des renforts y ont été envoyés de Memphis. Des avis reçus de cette place, en date du 20 janvier, mandent que les troupes du Sud se préparaient à occuper Jackson.

Le général Lee, qui commande l'armée du Sud en Virginie, a adressé un ordre du jour à ses troupes, les engageant à supporter avec courage les privations qu'elles endurent actuellement.

*Mexique.*—Des avis reçus de Matamoras rapportent qu'une révolution vient d'y éclater. Cortenas était encore au pouvoir; il commandait les troupes en second, et devait marcher avec elles contre Mexico, et user de son pouvoir pour devenir encore une fois gouverneur.

## EUROPE.

*France.*—Le Sénat continue les débats sur l'adresse. Les ministres se proposent de faire rejeter l'amendement relatif à l'expédition du Mexique, en démontrant que jusqu'à présent toutes les dépenses de la guerre ont été défrayées par le Mexique.

L'Archiduc Maximilien visitera Paris comme hôte de Napoléon et sera reçu avec les honneurs dus à son rang.

L'amiral français Hamelin est mort.

Le *Daily News* de Londres dit que l'emprunt français de £12,000,000 va être étonnamment dépassé par les souscriptions. Selon le calcul de quelques-uns, dit-il, on pense qu'elles s'élèveront à £160,000,000 sterling.

*Angleterre.*—Le prince de Galles est entré officiellement dans la vie politique active le 8

décembre dernier, à Windsor. Sur l'ordre de la Reine, il a été introduit au conseil privé; il a pris place à l'extrémité supérieure de la table.

*Danemark.*—On rapporte que les ambassadeurs d'Autriche et de Prusse ont laissé Copenhague, à cause du rejet d'un ultimatum envoyé au Danemark par les deux puissances que ces ambassadeurs représentent. La législation danoise a présenté une adresse au roi, dans laquelle elle exprime sa sincère satisfaction de voir sa détermination de maintenir la liberté et l'indépendance du Danemark, tâcher pleine de difficultés et de sacrifices sanglants, mais qui sera supportée avec la meilleure volonté possible par le peuple.

*Autriche et Prusse.*—L'empereur d'Autriche a passé en revue 20,000 hommes de troupes qui devaient partir immédiatement pour le Schleswig.

La Prusse se préparait activement à la guerre.

*Italie.*—Garibaldi a publié une proclamation dans laquelle il annonce la formation d'un comité chargé de promouvoir les intérêts de l'union italienne. Il demande, pour arriver à ce but, la coopération active de tous les Italiens. Le journal nommé *Dieritto* a été saisi pour avoir publié cette adresse.

*Espagne.*—Le ministère espagnol a résigné, au sujet d'un bill demandant des réformes constitutionnelles; sa résignation a été acceptée. Un nouveau cabinet a été formé, et c'est Lorenzo Arrozala qui en est le président.

## ASIE.

*Inde.*—Les Anglais ont perdu, dans l'espace d'un mois, 16 officiers et 175 soldats. 9 officiers 324 soldats ont été blessés. Le Colonel Hope est mort des suites de ses blessures.

## DÉCÈS.

Le 11 janvier dernier, à St. Charles de Bellechasse, Demoiselle Marie Fournier, âgée de 82 ans et 6 mois.

## CONDITIONS:

LA SEMAINE paraît régulièrement le dernier jour de chaque semaine.

L'abonnement est d'UNE PIASTRE par année, invariablement payable d'avance.

On s'abonne à Québec, chez M. C. Darveau, imprimeur, Propriétaire-Gérant, côte Lamontagne, No. 8.

Tout ce qui concerne l'administration doit être adressé franco au Propriétaire-Gérant.

Tout ce qui a rapport à la rédaction, comme lettres, correspondances, etc., doit être envoyé franc de port, avec cette suscription; "À la Rédaction de *La Semaine*, Québec."